

Observatoire départemental de la sécurité routière



DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

Ces données sont issues des remontées rapides des forces de l'ordre.

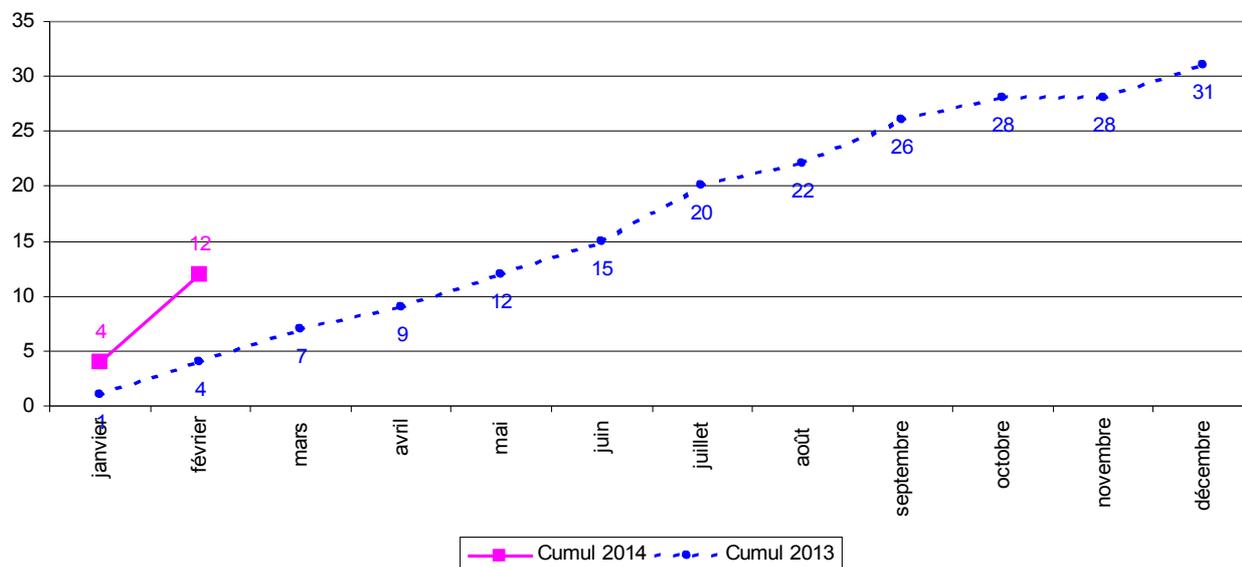
Bilan du mois de février 2014

	Accidents corporels	Tués	Blessés	Blessés hospitalisés
février 2014	17	8	17	13
février 2013	19	3	22	13
Variation	- 2	+ 5	- 5	0
Evolution 2013/2014	- 10,5 % 	+ 166,7 % 	- 22,7 % 	0

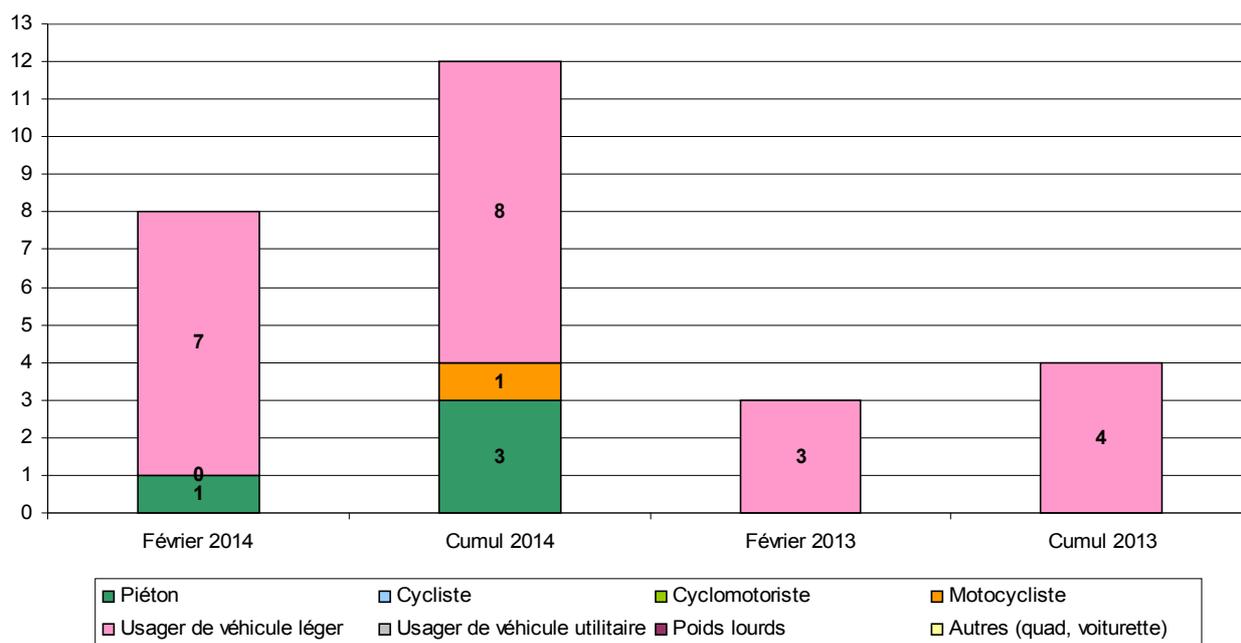
Bilan des 2 premiers mois de 2014

	Accidents corporels	Tués	Blessés	Blessés hospitalisés
Janvier à février 2014	39	12	42	29
Janvier à février 2013	31	4	34	19
Variation	+ 8 	+ 8 	+ 8 	+ 10 
Evolution 2013/2014	+ 25,8 % 	+ 200,0 % 	+ 23,5 % 	+ 52,6 % 

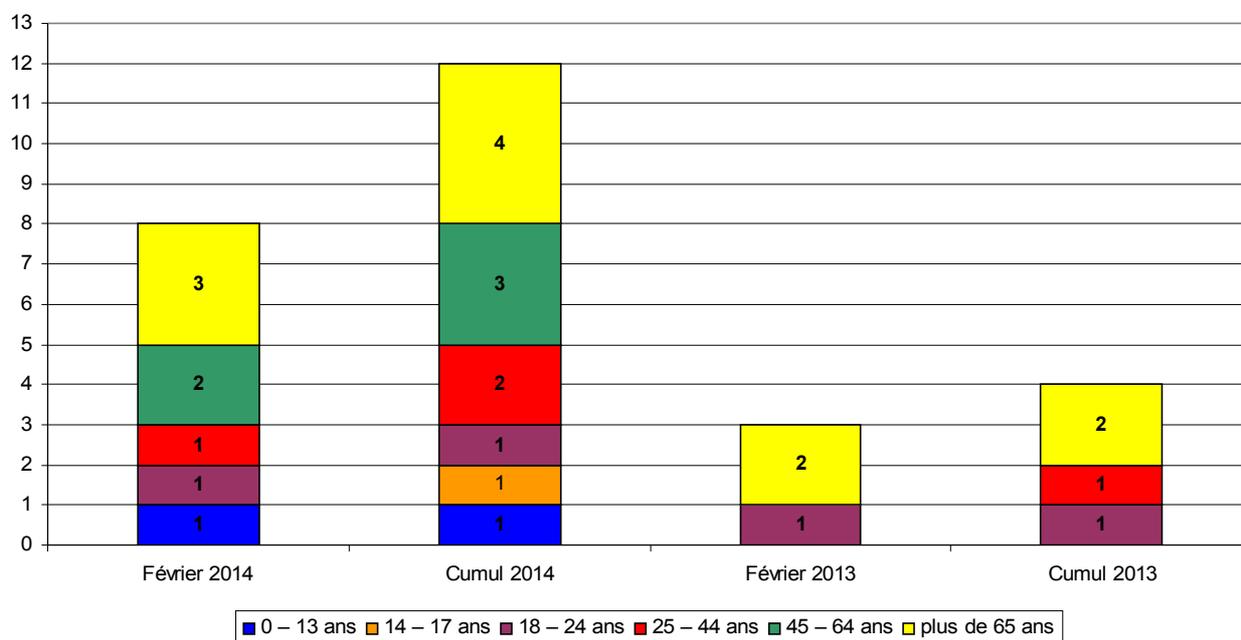
Evolution du nombre de tués en Loir-et-Cher



Répartition du nombre de tués par catégories d'usagers



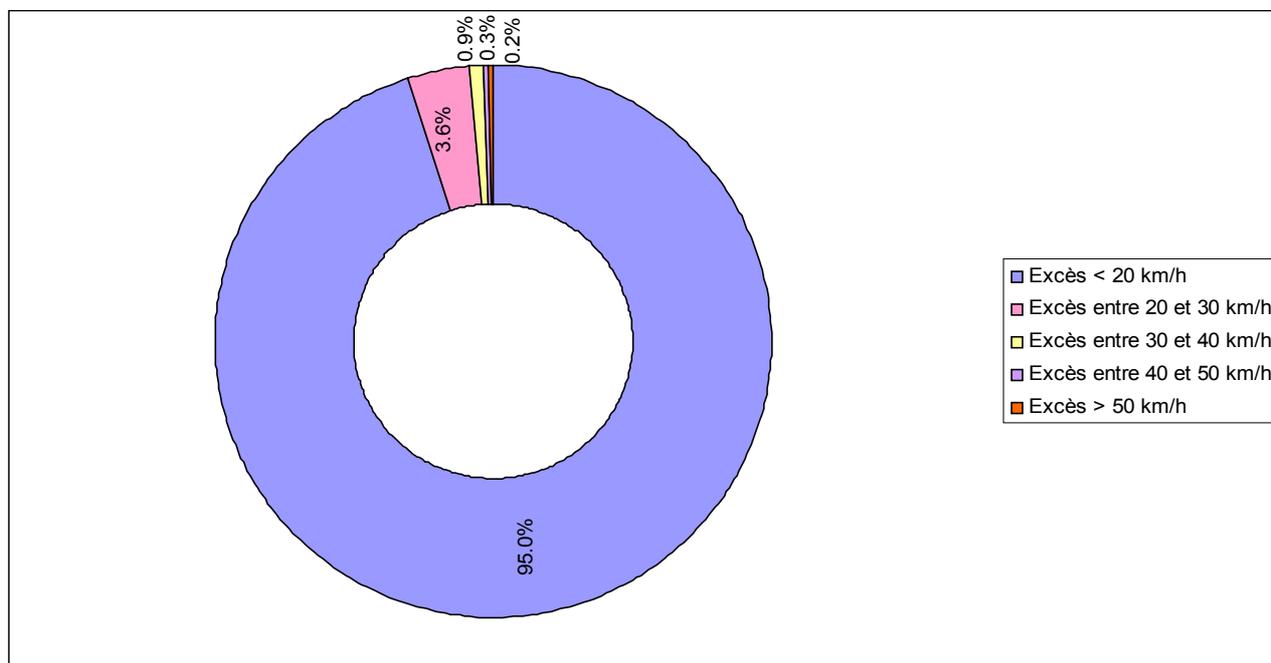
Répartition du nombre de tués par tranches d'âge



Le Plan Départemental de Contrôles Routiers (PDCR)

Nombre d'excès de vitesse relevés par les radars « contrôles sanctions automatisés » (CSA)

Nombre total d'infractions en février : 3763



Activité forces de l'ordre pour le mois de janvier 2014

ALCOOL	Nombre de dépistages	7022
	Nombre d'infractions relevées	152
STUPEFIANTS	Nombre de dépistages	114
	Nombre de dépistages positifs	82
VITESSE	Nombre d'excès de vitesse (hors CSA)	468
PRIORITE	Nombre d'infractions pour non arrêt au feu rouge	23
	Nombre d'infractions pour franchissement de ligne continue	13
	Nombre d'infractions pour non arrêt au Stop	31
TELEPHONE	Nombre d'infractions pour circulation avec un appareil à écran en fonctionnement dans le champ de vision du conducteur et ne constituant pas une aide à la conduite	86

Le Plan Départemental d'Action de Sécurité Routière (PDASR)

Un COPIL PDASR a eu lieu le 18 février. Réunis autour du directeur de cabinet et de la coordonnatrice sécurité routière, les participants ont validé les projets d'actions connus à ce jour. Ils ont également acté la répartition des 53 000 € alloués à la coordination de Loir-et-Cher au titre de l'année 2014.

Le 13 mars, les IDSR ayant renouvelé leur engagement sont invités à participer à une réunion d'information et d'échanges, à la DDT.